



alliance suisse
pour une agriculture
sans génie génétique



Rapport des Nations Unies sur la perte de biodiversité

FOCUS **L'EXTINCTION DES ESPÈCES
PREND DES PROPORTIONS
MENAÇANTES**

Sommaire

- 1 | **Éditorial**
- 2 | **Actuel**
- 4 | **Focus**
- 10 | **International**
- 12 | **En bref**
- 13 | **Connaissances**

NOUS VOUS REMERCIONS !

Grâce à votre précieux soutien, nous pouvons réaliser un travail critique et indépendant sur le développement et les impacts du génie génétique sur l'agriculture, l'élevage, l'environnement et la santé. Nous nous engageons afin que les prochaines générations puissent aussi grandir dans une Suisse avec une agriculture diversifiée, écologique, équitable et sans génie génétique.

Compte postal 17-460200-1
Alliance suisse pour une agriculture
sans génie génétique - 2017 Boudry
IBAN CH64 0900 0000 1746 0200 1
BIC POFICHBEXXX



Impressum

Éditeur :
Alliance suisse pour une agriculture
sans génie génétique
CH - 2017 Boudry
077 400 70 43
info@stopogm.ch
www.stopogm.ch

Conception et rédaction :
Luigi D'Andrea, Régis Dieckmann,
Paul Scherer, Zsofia Hock

Traductions :
Monique Muraglia, Christelle Konrad

Relecture :
Margarita Voelkle

Image couverture : Shutterstock
Papier recyclé FSC

Bulletin adressé aux membres et
sympathisants de l'association

Impression :
Imprimerie de l'Ouest SA, 2036 Cormondrèche
1600 ex. paraît 4-6 fois par an

Retours :
Alliance suisse pour une agriculture sans
génie génétique, CH - 2017 Boudry

ÉDITORIAL

NOUVEAU PARLEMENT, NOUVEL ÉLAN!

Voilà cette fois c'est fait. Nous avons un tout nouveau Parlement clairement tourné vers une sensibilité plus environnementale. Nous avons 4 ans pour prouver aux citoyens qu'ils ont eu raison de faire ce choix et nous avons du pain sur la planche.

Nous devons inclure les nouvelles technologies de modification génétique dans la Loi sur le génie génétique, mais en parallèle nous devons aussi promouvoir plus d'agroécologie dans la nouvelle politique agricole 22+ qui sera discutée en 2020. Il n'y a jamais une seule solution aux défis qui nous attendent mais une combinaison dans différents domaines. Nous devons aussi soutenir la recherche et les projets pilotes pour proposer de bonnes alternatives aux pesticides au monde de l'agriculture.

Pour pouvoir obtenir des majorités, il faudra travailler avec au moins trois groupes politiques différents. Cela obligera le dialogue et le consensus. Nous ne pouvons plus attendre. Les effets du changement

climatique se font déjà largement sentir en Suisse et à travers le monde. Cela nous oblige à adapter nos méthodes culturales. Ce ne sont pas les OGMs qui viendront nous sauver mais bien l'agroécologie.

La biodiversité souffre beaucoup des changements climatiques et de l'utilisation des pesticides. Ce ne sont pas les OGMs qui pourront nous aider. Chacun d'entre nous peut agir en modifiant son mode de consommation. Mangeons moins de viande, acceptons de payer le juste prix de nos aliments et consommons local. Finalement c'est nous, les consommateurs qui avons le pouvoir de faire ou défaire des situations absurdes. Si on arrête d'acheter des tomates en hiver qui viennent d'Espagne, les supermarchés arrêteront de nous en vendre.

Nous nous battons au Parlement pour obtenir un avenir plus durable mais les citoyens consommateurs devront aussi faire leur part.



Isabelle Chevalley
Présidente

**PAS DE
GÉNIE GÉNÉTIQUE
PAR LA PETITE PORTE**



ACTUEL

SUISSE

Motion visant à prolonger le moratoire sur le génie génétique

L'ABSENCE D'OGM EST AU CŒUR DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE SUISSE

Andreas Aebi, Conseiller national bernois, a déposé une motion sur la prolongation du moratoire sur la culture commerciale d'OGM. Cette motion demande au Conseil fédéral de créer les conditions permettant de le prolonger le moratoire de 4 ans, soit jusqu'en 2025.

Le «sans OGM» est un élément important pour positionner les aliments suisses sur le marché, écrit Aebi. Une prolongation du moratoire est nécessaire, en particulier parce que, dans les années à venir, la question de la régulation des nouvelles techniques de génie génétique devra être abordée. La prolongation du moratoire créerait le temps nécessaire à cette discussion.

Dans la période précédant les élections de 2019, nous avons interrogé les candidats sur la question de la prolongation du moratoire. Une très nette majorité parmi les plus de 300 politiciens qui ont participé à l'enquête se s'est prononcée en faveur d'une prolongation: 43% sont en faveur d'une prolongation indéfinie et 19% ont demandé l'interdiction de la culture d'OGM.

Nous avons également interrogé les politiciens sur la question de la régulation des nouvelles techniques de génie génétique. Le verdict est clair : 88 % des personnes interrogées soutiennent à la fois une réglementation stricte et une obligation de déclaration. Seulement 5 % sont en faveur d'une législation moins stricte pour ces nouvelles techniques. Cela signifierait que des organismes génétiquement modifiés et insuffisamment testés pourraient entrer dans la chaîne alimentaire de manière incontrôlée sans aucun étiquetage. 22 personnes (7 %) ont déclaré qu'elles n'avaient pas encore été en mesure de se forger une opinion sur cette question.



Des enquêtes menées en Allemagne montrent que les produits issus des nouvelles techniques de génie génétique sont peu acceptés par les consommateurs. Les politiciens suisses sont eux aussi critiques. 95 pour cent des personnes interrogées exigent une obligation de déclaration complète pour les produits issus des nouvelles techniques de génie génétique. Toutefois, cela n'est possible que si une réglementation stricte selon la Loi sur le génie génétique est introduite.

SUISSE

RÉFLEXIONS ÉTHIQUES SUR L'UTILISATION DU FORÇAGE GÉNÉTIQUE (GENE DRIVE) DANS L'ENVIRONNEMENT

Le forçage génétique est un système qui permet à un ou des gènes créés en laboratoire de se copier dans des êtres vivants qui se reproduisent sexuellement et de forcer la transmission de ces gènes synthétique à leurs descendants. Le mécanisme de copie de ces gènes synthétiques est dépendant de la technique CRISPR/Cas qui garantit que 100% des descendants soient porteurs des gènes synthétiques, contournant les règles normales de l'hérédité. Cette capacité à modifier génétiquement des organismes vivant en milieu naturel soulève des questions d'éthique, de risque et de biosécurité. Le rapport récemment publié par le Comité fédéral d'éthique pour la biotechnologie non humaine (CENH) traite de ces questions éthiques et formule des recommandations.

Les applications les plus avancées du forçage génétique visent à décimer certaines espèces, par exemple, en permettant que seuls les moustiques mâles survivent à la prochaine génération, et tuant tous les moustiques femelles qui piquent et transmettent les maladies. Mais, en plus de lutter contre les maladies, de nombreux projets sont développés pour décimer les organismes nuisibles à l'agriculture, comme la mouche Suzuki mais également des dizaines d'autres insectes, des rongeurs et même une espèce d'oiseau. Modifier le génome des plantes et des animaux sauvages implique de respecter des principes éthiques importants que la CENH expose dans son rapport.

Il est nécessaire de prendre en compte la dignité de la créature avant les premières interventions en laboratoire. Il faut aussi se demander si les avantages supposés pour les humains justifient



l'intervention prévue. Au niveau environnemental, l'utilisation du forçage génétique pose de manière aiguë la question de la manipulation du vivant et de notre propension à éliminer certaines espèces, considérées comme superflues. Enfin, le forçage génétique peut également être utilisé pour développer des armes biologiques.

Afin d'évaluer ces risques, la CENH présente dans son rapport quelques stratégies théoriques possibles qui permettent d'évaluer les risques posés par le forçage génétique.

Pour réglementer les recherches génétiques, la CENH recommande une évaluation appropriée des risques, le renforcement du principe de précaution, une réglementation internationale stricte et des critères de décision pour les situations exceptionnelles. Comme la technologie ne respecte pas les frontières nationales, la CENH recommande, entre autres choses, que les expériences de forçage génétique soient enregistrées dans une banque de données internationale centralisée. Ceci permettrait une meilleure évaluation des risques. En outre, toute dissémination dans l'environnement devrait respecter les processus décisionnels démocratiques.

Rapport : https://www.ekah.admin.ch/inhalte/ekah-dateien/dokumentation/publikationen/EKAH_Bericht_Gene_Drives_FR

FOCUS

L'EXTINCTION DES ESPÈCES PREND DES PROPORTIONS MENAÇANTES – IL FAUT AGIR MAINTENANT

Commençons par la mauvaise nouvelle : un groupe de travail des Nations Unies a publié un rapport inquiétant sur la biodiversité, un document de 1500 pages pour lequel des données des sources les plus diverses ont été récoltées dans le monde entier et compilées. La bonne nouvelle, c'est qu'il n'est pas trop tard pour redresser la barre.

Texte : Kathrin Graffe

La disparition des insectes, en particulier, est un grand sujet de discussion, celle-ci étant encore échauffée par le fait de voir moins d'insectes sur les pare-brise, moins de moustiques à l'apéritif ou de guêpes à table. S'agit-il de rumeurs ? Qu'est-ce qu'il y a de vrai dans ces observations et ce que l'on peut lire dans la presse ? Depuis le mois de mai, nous disposons de données concrètes sur la disparition des espèces et sur la biodiversité.

Le Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystem Services, publié par la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité IPBES (Intergovernmental Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) compile les résultats des recherches menées sur la perte de la biodiversité en Afrique, en Amérique,

en Europe, et en Asie centrale et du Pacifique. Le but était de brosser un tableau aussi exhaustif que possible sous des angles différents et de créer une base de connaissances afin de pouvoir aborder de manière concertée les problèmes à l'échelle internationale. Le rapport reconnaît que les idées et projets locaux sont pertinents et importants, mais souligne combien l'interconnexion est indispensable pour accroître l'efficacité des mesures. Robert Watson, président de l'IPBES, est convaincu que « les politiques, les efforts et les actions – à tout niveau – ne seront couronnés de succès que s'ils reposent sur les meilleures connaissances et éléments probants. C'est ce qu'apporte l'évaluation mondiale de l'IPBES ». Fondée en 2012, l'IPBES est un organe relativement jeune des Nations Unies, une instance mondiale chargée de fournir à tous les décideurs les meilleurs éléments probants disponibles concernant les populations et la nature.

L'IPBES a déjà publié plusieurs documents sur des thèmes limités à certaines régions et sujets, comme celui des insectes pollinisateurs et de la production alimentaire. Mais c'est la première fois qu'elle publie un rapport global. 150 scientifiques de 50 pays ont contribué à sa réalisation, à savoir, et c'est nouveau, non seulement des biologistes, mais aussi des



professionnels du social et des praticiens, ce qui a permis de prendre en compte aussi les savoirs indigènes et locaux.

Personne ne peut plus nier l'extinction des espèces

La principale conclusion du rapport est que personne ne peut plus nier l'extinction des espèces et la perte de biodiversité, une extinction au moins 10 fois plus rapide que la moyenne durant les 10 millions d'années précédentes. Un million des huit millions d'espèces existant actuellement sont en danger d'extinction. Les espèces particulièrement menacées appartiennent au groupe des amphibiens – tritons, crapauds, grenouilles – dont les 40 % sont considérés comme en danger. Avec 30 % d'espèces menacées, les coraux, les requins et les mammifères marins ne sont pas beaucoup mieux lotis. Le pourcentage des espèces d'insectes menacées est d'environ 10 %. En même temps, les forêts ont énormément reculé. En 13 ans (de 2000 à 2013), les zones boisées ont diminué de 7 %. Dans les régions tropicales, 100 millions d'hectares ont été transformés entre 1980 et 2000 en surfaces agricoles, dont la moitié par déforestation.

Adieu la biodiversité, mais pourquoi ?

Voilà pour les résultats. On se demande alors comment on a pu en arriver là. Et ce qui est plus important encore : avons-nous encore une chance de redresser la barre ? Le rapport désigne sans équivoque l'être humain et son mode de vie comme responsables de cette évolution. La population en constante augmentation et la consommation croissante affectent la planète et par là la biodiversité. Les causes concrètes évoquées sont la perte

d'habitats et le changement d'utilisation du sol suite au bétonnage croissant, l'agriculture, l'exploitation des ressources naturelles (chasse et pêche), le changement climatique, la pollution et l'expansion des espèces envahissantes.

La perte des habitats est le premier facteur de diminution de la biodiversité. D'après le rapport en question, 75 % de la surface terrestre a été d'une façon ou d'une autre modifiée par l'être humain, et la surface cultivée a quadruplé depuis 1970. La conclusion du professeur Ralf Seppelt – auteur principal du chapitre sur les scénarios et pistes pour un avenir durable – est qu'il faut prendre en considération, en plus du changement climatique, le rôle que joue l'expansion des espèces envahissantes dans des régions où elles ne sont normalement pas présentes. L'agriculture intensive et ses émissions ont la plus grande influence : les surfaces occupées par les pâturages et les grandes cultures augmentent. Le but : maximiser le rendement, d'où l'usage massif d'engrais et de pesticides. La monoculture, modèle prédominant – les petites structures n'occupent actuellement qu'environ 30 % des surfaces agricoles – où l'utilisation de semences OGM est fréquente, implique en elle-même déjà une perte de diversité. Contrairement aux promesses du génie génétique classique, ce type d'agriculture a besoin de plus, et non pas de moins d'engrais et de pesticides, et vu le choix restreint d'espèces, elle est synonyme d'une alimentation manquant de variété, comme le montrent diverses études.

Oui à l'agroécologie, non à la biotechnologie

Passons maintenant à la bonne nouvelle : selon l'étude de l'IPBES, nous avons une chance d'arrêter l'effondrement de la biodiversité, mais il faudra un changement radical des mentalités pour empêcher les pronostics de se réaliser. Les milieux scientifiques considèrent qu'il est donc essentiel de promouvoir la prise de conscience de l'impact négatif de notre consommation sur la nature, ainsi que la protection de la nature et une économie de proximité durable et, enfin, de créer des incitations, mais aussi des sanctions, pour réduire la pollution. En agriculture, les auteurs plaident pour des méthodes écologiques et un aménagement des paysages prenant en compte la sécurité alimentaire, l'accès à des moyens de subsistance et la préservation des espèces. Dans une interview avec le « Süddeutsche Zeitung », Josef Settele, du Centre Helmholtz pour la recherche environnementale, dit concrètement ne pas être partisan d'une interdiction générale des pesticides, et estime que l'usage de ces produits pourrait être nettement réduit sans que la productivité n'en soit affectée. Le rapport réclame donc une agriculture plus durable sans pesticides nuisibles pour les insectes, notamment. Moins d'insectes signifie en effet moins de pollinisateurs, avec les conséquences dramatiques que l'on connaît pour l'agriculture, mais aussi moins de nourriture pour les insectivores et, naturellement, les retombées néfastes que cela engendre pour l'ensemble de l'écosystème.

Ces mesures auront des effets directs sur la biodiversité. La FAO soutient cette position dans son document « Les 10



La vitesse à laquelle les espèces meurent a augmenté massivement ces dernières années. Dans le cas des espèces en voie de disparition, les amphibiens comme les tritons, les crapauds et les grenouilles sont particulièrement touchés, dont 40% sont considérés comme menacés. En outre, environ 33 % des récifs formés par des coraux et plus d'un tiers de toutes les espèces de mammifères marins sont en danger aigu.



La plus grande partie de la surface de la terre a été modifiée d'une manière ou d'une autre par l'homme. Les superficies cultivées ont quadruplé depuis 1970, visant des rendements particulièrement élevés, d'où l'utilisation de grandes quantités d'engrais et de pesticides.

éléments de l'agroécologie ». Selon ce dernier, les systèmes agroécologiques diversifiés résistent mieux aux maladies ou aux conditions météorologiques extrêmes. Après l'ouragan Mitch de 1998, des différences mesurables en termes d'érosion et de rendement ont été constatées lors de la comparaison de différentes méthodes culturales. Selon la FAO, les gouvernements ont l'obligation d'aider les exploitations agricoles à passer par des transformations appropriées à une agriculture durable, ainsi que de créer des incitations en faveur de ces transformations – à l'échelle locale, nationale et mondiale.

L'étude « Frontières 2018/19 » du PNUE aboutit à la même appréciation. La biologie synthétique y est considérée comme l'une

des cinq menaces pour l'environnement, en particulier la technique du forçage génétique. La libération accidentelle ou volontaire d'organismes génétiquement modifiés dans l'environnement suscite des inquiétudes justifiées en matière de biosécurité et de risque de conséquences imprévisibles. Il n'existe pas encore de réponses aux préoccupations concernant les contaminations croisées interspèces, les interactions écologiques inconnues et les effets sur les écosystèmes. Le rapport critique aussi la possibilité de provoquer la résurrection d'animaux déjà éteints au moyen du clonage et d'élevages conservatoires. De tels projets ont heureusement échoué jusqu'ici. Mais s'ils venaient à se réaliser, il est impossible de prévoir comment un animal en principe

éteint réagira à l'environnement actuel, notamment à certaines maladies. Ces approches technologiques ne semblent donc pas porteuses de solutions au phénomène de l'extinction des espèces.

Tout cela peut donner l'impression que tout le monde a reconnu la gravité de la situation. On sait apparemment ce qu'il faut faire et ne pas faire. Reste à voir si les actes suivent. Au lieu d'attendre, nous pouvons commencer par nous-mêmes en réfléchissant à la manière dont nous pouvons contribuer individuellement au changement de cap. La double initiative biodiversité et paysage lancée récemment est un geste actif pour la protection de la biodiversité.

La biodiversité en bref :

La biodiversité comprend trois niveaux : la diversité des gènes, la diversité des espèces et la diversité des milieux. Les trois niveaux sont activement et étroitement liés : pour chaque espèce, une variabilité génétique suffisante est essentielle, ainsi que l'habitat approprié pour survivre. Par ailleurs, la diversité des interactions entre les trois niveaux et au sein de chacun est qualifiée de biodiversité fonctionnelle.

Source : sciencesnaturelles.ch

Pour le futur – contre le bétonnage Double initiative biodiversité - paysage

La politique et les autorités sont incapables de protéger la biodiversité et les paysages. Cela ne peut pas continuer ainsi ! Avec deux initiatives populaires, les associations de protection de l'environnement ont entrepris d'inverser la tendance. La récolte des signatures est en cours.

L'initiative biodiversité demande plus de surfaces et de ressources pour la sauvegarde et le renforcement de la biodiversité. Elle garantit une meilleure prise en compte de la nature, du paysage et du patrimoine bâti.

L'initiative paysage met un terme au bétonnage croissant de nos terres cultivées et pose des limites claires au boom de la construction hors zones à bâtir. Elle garantit la séparation nette entre les zones à bâtir et les zones non constructibles.

[Plus d'information : biodiversite-paysage.ch/](https://biodiversite-paysage.ch/)

INTERNATIONAL

USA



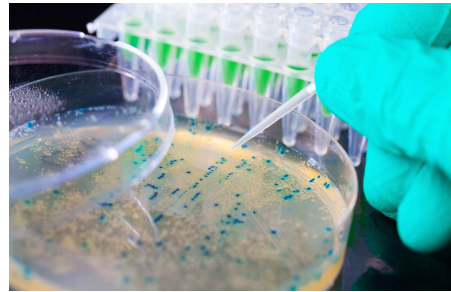
Protection contre les moustiques avec des bactéries de peau génétiquement modifiées

Le Département de la Défense américain DARPA a lancé un projet incluant la modification génétique de bactéries faisant partie de la flore microbienne normale de la peau humaine. L'objectif est d'éviter que des maladies transmises par les moustiques, telles que le paludisme ou la dengue, n'entraînent l'aptitude au combat des soldats américains.

Les bactéries cutanées se nourrissent des déchets produits par la peau et les transforment pour leurs propres besoins. Certaines des substances chimiques produites par les bactéries cutanées rendent les humains plus attirants pour les moustiques. Le projet «ReVector» vise à identifier ces substances chimiques et les microbes qui les produisent puis de bloquer leur production, si nécessaire en modifiant génétiquement les bactéries directement sur la peau. L'objectif est de mettre au point une méthode permettant de réduire la fréquence des piqûres de moustiques d'un facteur cent, idéalement, sous la forme d'un spray.

Modifier le microbiome bactérien, directement sur la peau à l'aide d'un spray, a des implications nouvelles en termes de législatifs. Le DARPA a l'intention d'élaborer avant le début de la recherche, de nouvelles lignes directrices de régulation de ces produits, en coopération avec les autorités.

GRANDE BRETAGNE



Production du génome d'une bactérie par biologie synthétique

Des chercheurs britanniques ont créé la première bactérie dont le génome a été synthétisé artificiellement. La bactérie Syn61 est une bactérie intestinale *E. coli* dont toute l'information génétique originale a été remplacée par des séquences d'ADN qui ont été créées sur ordinateur puis produites par synthèse chimique.

Le génome de la bactérie Syn61 qui en résulte est constitué de quatre millions de bases nucléotidiques. Ce génome a été simplifié par ordinateur afin de réduire le nombre de séquences d'ADN ou codons synonymes présents dans une bactérie normale. En effet, lors de la traduction de l'information génétique en protéines, trois nucléotides ou bases de l'ADN forment un codon, qui est un acide aminé spécifique pour fabriquer une protéine. Comme les synonymes dans le langage, certains codons d'ADN ont la même signification et codent pour le même acide aminé. Bien que le résultat soit viable, les bactéries semblent différentes et se reproduisent plus lentement que leurs homologues naturels. Cette méthode ouvre la voie à la production de microbes entièrement synthétiques pour la production de médicaments, d'enzymes, d'arômes ou autres additifs alimentaires. Au-delà de son utilisation dans un but industriel pacifique, l'utilisation de cette technologie à des fins militaires fait frémir les plus endurcis des scientifiques.

INDE



Le riz doré doit être conditionné sous vide pour préserver son contenu en bêta-carotène.

Le riz doré GM contient du bêta-carotène, précurseur de la vitamine A. Mais, par rapport aux carottes et aux légumes à feuilles vertes, la teneur en bêta-carotène du riz doré est relativement modeste. Une étude indienne montre maintenant que le bêta-carotène se désintègre rapidement pendant le stockage du riz doré. Mais l'étude précise que la conservation du riz doré sous vide reste la meilleure méthode afin de limiter la diminution de la teneur en bêta-carotène à 54 %. Dans tous les cas, la cuisson du riz engendre une diminution supplémentaire du taux de bêta-carotène de 17-24%. La dégradation rapide du bêta-carotène dans le riz pendant le stockage et la cuisson montre que le riz doré n'est pas une solution dans la lutte contre le manque de vitamine A. De toute façon, les agriculteurs locaux n'auraient pas accès à l'emballage sous vide et un tel mode de conservation ferait grimper le prix du riz. Le développement et la promotion du riz doré représente un triste gaspillage de ressources. Les millions de dollars et plus de deux décennies de recherche auraient pu être utilisés plus efficacement pour permettre aux populations concernées d'accéder à une alimentation contenant plus de légumes naturellement riches en vitamine A.

PAKISTAN



Interdiction des expériences de dissémination de maïs GM.

Le gouvernement pakistanais n'autorise pas l'utilisation du génie génétique pour le développement de plantes cultivées. Une interdiction indéfinie de la dissémination expérimentale de maïs génétiquement modifié a été imposée. L'importation de semences de maïs génétiquement modifié est également interdite. Avec ces mesures, le Comité National de Biosécurité vise à prévenir le croisement de maïs GM avec des variétés de maïs adaptées au pays. En effet, le maïs est un aliment de base pour la population et sa culture ne doit en aucun cas être mise en danger. Toute contamination aurait également un impact négatif sur les exportations de maïs par le Pakistan. Une commission parlementaire multipartite a également recommandé que le Pakistan suive les modèles de la Chine, de l'Inde et de la Turquie dans la production et la commercialisation des semences génétiquement modifiées. Dans ces pays, aucune PGM ne peut être cultivée pour la production alimentaire. La Commission permanente de la sécurité alimentaire et de la recherche de l'Assemblée nationale a également rejeté la commercialisation du maïs GM. Elle a justifié sa position, d'une part, par les nombreux effets négatifs des interventions biotechnologiques, et d'autre part, du fait que les cultures génétiquement modifiées n'avaient pas contribué à une augmentation significative des rendements ni à une réduction des coûts de production.

EN BREF

UE

Brevets sur des produits d'origine animale



L'Office européen des brevets (OEB) continue de délivrer des brevets douteux. Plusieurs demandes de brevet ont déjà été déposées pour revendiquer comme « inventions » des aliments tels que le lait et la viande provenant d'animaux nourris avec des plantes sélectionnées. L'alliance « Pas de brevets sur les semences ! » exige que les règles d'interprétation de la loi actuelle sur les brevets soient modifiées et que les lacunes existantes soient comblées afin de rendre les interdictions existantes effectives. Si ces mesures ne sont pas suffisantes, les lois elles-mêmes doivent être modifiées en conséquence. La mainmise des grandes entreprises agricoles sur l'agriculture, l'élevage et la production alimentaire continuera d'augmenter si les brevets sur les plantes cultivées et les animaux de rente ne sont pas supprimés.

USA/DE

Le label allemand «Ohne Gentechnik» ouvre des perspectives de marché

Le label allemand « Ohne Gentechnik » a permis de réaliser un chiffre d'affaires de plus de 11 milliards de dollars en 2018. Dans un nouveau rapport, le département de l'agriculture américaine (USDA) écrit que la tendance « sans OGM » offre des opportunités de marché aux agriculteurs et aux producteurs d'aliments pour animaux sans OGM, tout en minant la demande de soja GM américain. C'est une déclaration surprenante pour l'USDA, qui préconise depuis longtemps la promotion des exportations de cultures GM.

UE

Pas de déclaration pour la vitamine B2 produite par génie génétique

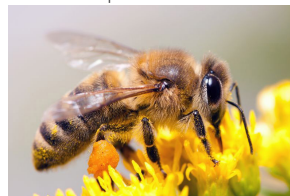
Fin 2018, des traces de bactéries génétiquement modifiées non approuvées ont été trouvées dans de nombreuses livraisons de vitamine B2 dans l'UE. Cette vitamine, qui est commercialisée comme additif alimentaire, a été produite en Chine avec des bactéries génétiquement modifiées, qui n'auraient pas dû être présentes dans le produit final. Les additifs, arômes, enzymes ou colorants alimentaires qui doivent être produits à l'aide de micro-organismes génétiquement modifiés sont soumis à autorisation dans l'UE et en Suisse

mais ne doivent pas être étiquetés car ils ne contiennent pas d'OGM dans le produit final. L'absence d'obligation de déclaration rend difficile la détection d'une telle contamination.

COREE

Un projet pour rendre les abeilles résistantes aux pesticides

Des scientifiques coréens veulent



rendre des abeilles résistantes aux pesticides à l'aide des ciseaux moléculaires CRISPR/Cas afin de les « protéger ». Une telle approche mène à l'utilisation et au développement forcés de plus de pesticides. Il est plus efficace et moins coûteux d'investir dans des programmes de conservation des populations d'abeilles sauvages et de leurs écosystèmes sauvages.

HÉRITAGES ET LEGS

Les successions et les legs permettent à notre association de faire face aux défis du futur. Ci-dessous, nous expliquons pourquoi un testament peut être utile, à quoi il faut être attentif et quelles autres options de soutien s'offrent à tout un chacun.

L'Alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique (ASSG) est financée exclusivement par des dons, des cotisations de membres et d'associations. Ces dernières années, et c'est nouveau, les héritages et les legs ont permis de ménager à l'ASSG, ainsi qu'au Groupe de travail SAG dont elle fait partie, une marge de manœuvre financière bienvenue. Comme les héritages et les legs ne peuvent pas être planifiés, ils sont en général mis en réserve pour la réalisation de projets d'avenir.

Un tel projet a été, l'année passée, l'augmentation de 80 % des postes dévolus aux domaines du suivi des thématiques et de la recherche. Cela correspond à un doublement du travail sur les thématiques. Le développement fulgurant des nouvelles technologies en matière de manipulations génétiques et le lobbying poussé de leurs tenants ont nécessité des ressources humaines importantes afin de pouvoir faire face activement et intelligemment aux défis qui se posent dans ce domaine. Grâce aux réserves d'un legs antérieur, le groupe a pu réagir rapidement et sans fastidieuse levée de fonds aux nouvelles réalités.

Pourquoi un testament et à quoi faut-il faire attention?

Sans testament, l'héritage (fortune et objets de valeur) revient exclusivement, en vertu de la dévolution successorale légale, aux membres de la famille (parts successorales légales). S'il n'y a pas d'héritiers dans la parenté,

la totalité de l'héritage revient à l'état. Cependant, quiconque désire soutenir des personnes hors du cercle familial ou des institutions comme l'ASSG a la possibilité de rédiger à cet effet un testament holographe ou d'établir un testament public (établi par un notaire). Le testament public est recommandé dans les situations compliquées. Dans le cas d'un testament holographe, il convient d'observer les points suivants pour qu'il soit valable :

- >> Il doit être écrit de la main de la personne, et pas sur ordinateur ou tapé à la machine à écrire.
- >> Il doit avoir pour titre « testament », « dernières volontés » ou « dispositions testamentaires ».
- >> Il doit porter le nom, la date de naissance, le lieu d'origine et la signature de la personne, ainsi que la date.
- >> Il doit être formulé de manière claire et non équivoque.

Un testament peut être modifié ou complété à tout moment. Chaque modification doit être accompagnée du lieu, de la date et de la signature du testateur ou de la testatrice. Pour avoir la certitude que le testament répond aux exigences légales, on peut le faire contrôler par un-e notaire ou un-e avocat-e.

Quotités disponibles et réserves héréditaires

Le droit successoral prévoit, en l'absence de testament, des réserves héréditaires légales pour le/la conjoint-e (les personnes liées par un partenariat enregistré sont traitées comme des conjoint-e-s) et

pour les descendant-e-s ou les père et mère de la personne décédée. Il restera dans tous les cas une quotité disponible, une part de l'héritage dont il peut être disposé librement. Selon la constellation familiale, celle-ci varie entre ¼ (personne seule avec enfants) à 1/1 (personne seule sans descendants et dont les père et mère sont prédécédés).

Legs

Par un legs, on peut faire bénéficier une personne, plusieurs personnes ou des institutions d'un montant fixe ou d'un pourcentage mentionné dans le testament. Ce montant ou ce pourcentage ne peut pas dépasser la quotité disponible.

Donation

Toute personne peut soutenir l'engagement du SAG par une donation de son vivant, avant le partage successoral.

Dons au décès

Beaucoup de gens souhaitent qu'aux obsèques, les survivants soutiennent une organisation caritative au lieu d'offrir des fleurs. Ce souhait peut être mentionné dans le testament.

Nouveau guide testamentaire

Notre nouveau guide testamentaire contient des informations plus détaillées, ainsi que des modèles de testament. Vous pouvez nous le commander par écrit ou par téléphone.

Votre demande sera naturellement traitée de manière confidentielle.



**alliance suisse
pour une agriculture
sans génie génétique**

À PROPOS

L'alliance suisse pour une agriculture sans génie génétique est une plateforme de discussion, d'information et d'action pour les organisations et les membres individuels qui portent un regard critique sur le développement et l'utilisation du génie génétique dans l'agriculture et l'alimentation.

Les organisations membres défendent au choix ou tout à la fois les intérêts des consommateurs, des producteurs, des pays en voie de développement, des animaux et de l'environnement. L'association s'inscrit dans un réseau national et international d'organisations et réalise un travail critique et indépendant sur le développement et les impacts du génie génétique sur l'agriculture, l'élevage, l'environnement et la santé. Ce travail est entièrement financé par les cotisations des membres et les dons.

Votre don est le garant de notre indépendance.
Merci pour votre soutien !

**Alliance suisse
pour une agriculture
sans génie génétique**
CH - 2017 Boudry
+41 (0)77 400 70 43
info@stopogm.ch
stopogm.ch

Attestation de don 2019

**Les attestations de dons sont
délivrées automatiquement à
partir de 100 CHF ;**

**Les personnes ayant contribué
avec un montant inférieur
peuvent la demander par email
à notre chère trésorière :**

marianne.chevalley@bluewin.ch